

## Qu'est-ce qu'une CHAM ?

Une classe à horaires aménagés est un dispositif spécifique construit en partenariat avec des institutions culturelles et sportives. Ces dispositifs prennent appui sur une équipe motivée et volontaire constituée autour d'un projet pédagogique global. Les élèves de la CHAM ont des emplois du temps aménagés afin de finir les cours à 15h24 les mardi, jeudi et vendredi, et de pouvoir pratiquer leur activité physique et sportive. L'élève a un projet annuel et même pluri annuels.

## Quels sont les élèves concernés par la CHAM ?

**La CHAM fonctionne uniquement en partenariat avec le conservatoire de Chassieu, ainsi que 4 clubs de Chassieu (Chassieu badminton club, Chassieu aventure escalade, GLM Chassieu-Lyon, Chassieu natation). La CHAM Vinci ne fonctionne qu'avec ces 5 partenaires.** Afin de postuler à la classe CHAM, au mois de mai, les élèves pressentis par leur entraîneur ou directeur du conservatoire se verront remettre un dossier de candidature. Ainsi pour postuler en CHAM il faudra obligatoirement être licencié dans un de nos quatre clubs supports ou au conservatoire, avoir un comportement scolaire et le sens de l'engagement.

**La classe CHAM est désormais bien instituée. Aucun passe-droit n'est à solliciter auprès du comité de pilotage ou de qui que ce soit. Le comité de pilotage et le collège dans son ensemble fonctionnent à l'unisson.**

## La classe CHAM c'est l'union éducative et des engagements

C'est un contrat de confiance qui unit l'enfant, la famille, les clubs, le conservatoire, le collège, le territoire. Tout est mis en place afin d'imaginer l'école de demain, celle du partenariat, celle de la confiance, qui vise de véritables valeurs : inclusion, mixité/parité, réduction des inégalités scolaires et sociales, développement durable. Pour être très transparent, l'ensemble des partenaires attend une attitude scolaire des élèves : sérieux, implication, goût de l'effort, altruisme. Nous n'attendons pas des 20/20 ou que des verts+ mais bien des valeurs qui se manifestent par des comportements qui mettent en avant le collectif. Nous attirons l'attention sur des comportements qui n'ont pas leur place en CHAM mais plus largement à l'école : toute forme de violence, toute forme de harcèlement, toute forme de méchanceté, toute forme de manque de respect. Le scolaire passe avant les spécialités. Ainsi un élève inapte est inapte en EPS et en spécialité et pas seulement en EPS. Si un élève fatigue, se sent fragile, c'est la spécialité qui est mise entre parenthèse avant de mettre l'EPS du collège entre parenthèse. Être élève de CHAM c'est représenter son établissement en compétition UNSS de sa spécialité et dans d'autres également (cross par exemple).

## Ce qui est attendu des élèves et des familles

- S'engager pour 4 ans ;**
- Être rigoureux scolairement et sportivement ;**
- Être exemplaire en cours et hors cours, au collège et hors du collège ;**
- Adhérer obligatoirement à l'AS du collège pour les sportifs et représenter le collège lors des compétitions ;**
- S'investir dans la vie de l'EPS, de l'AS, du collège, chorale ;**
- Impossibilité de cumuler les options : bilangue, latin, grec, LCE, LCA, etc...**

Il est attendu des familles un accompagnement des enfants, une attitude positive vis-à-vis de l'école et de ses enseignants ou le collectif est la priorité et passe avant tout.

Ce document est diffusé aux écoles primaires dès le CM1, ce document est diffusé via pronote, la classe.com, le site du collège. Désormais nul ne peut ignorer le fonctionnement de la CHAM Vinci. Nous sommes très explicites et très transparents pour repenser l'école. La CHAM n'est pas une obligation. S'inscrire en CHAM c'est partager les valeurs annoncées et tout faire pour les mettre en oeuvre. Nous espérons faire l'école ensemble, créer une véritable alliance éducative, des élèves, des familles, des équipes éducatives afin de tous aller le même sens, se soutiennent les uns les autres.

**Sportivement et culturellement.  
Le comité de pilotage de la CHAM Vinci.**